

Formation en apprentissage de niveau 1 en milieu scolaire pour les élèves ontariens du palier secondaire

Les coordonnatrices et les coordonnateurs PAJO des conseils scolaires de district (CSD) devraient explorer les différentes options de formation en apprentissage de niveau 1 en milieu scolaire disponibles et déterminer lesquelles sont appropriées et accessibles pour leurs élèves. Ces renseignements doivent figurer dans le prospectus de cours des écoles et du conseil scolaire.

Curriculum de niveau 1 incorporé au curriculum de l'école secondaire

Le curriculum du secondaire de certains cours de formation technologique est conçu pour s'aligner avec les exigences de la composante en milieu scolaire du cursus de niveau 1. À la fin de leurs études secondaires les élèves peuvent passer l'examen d'exemption du niveau 1. Avec un résultat de 70% à cet examen elles et ils recevront une attestation de réussite de la composante en milieu scolaire du niveau 1 de la part du collège qui l'administre. Le niveau 1 pourra être reconnu par le MTFDC lorsque l'élève aura obtenu un contrat d'apprentissage enregistré (CAE) jusqu'à concurrence de deux ans après avoir réussi l'examen. Le financement du PAJO peut servir à payer les coûts de l'examen.

Apprentissage de niveau 1 du PAJO auprès d'un agent de formation par l'apprentissage (AFA) autorisé par le MTFDC autre qu'un collège

Les élèves peuvent aussi suivre une formation en apprentissage de niveau 1 auprès d'un agent de prestation de services de formation autorisé par le MTFDC et qui n'est pas un collège. Ces élèves ne reçoivent pas de doubles crédits. L'IJECT ne finance pas. Les CSD peuvent faire une demande de places auprès de leur bureau local du MTFDC.

Programmes à double reconnaissance de crédit

Les élèves qui complètent avec succès les programmes à DRC du tableau qui suit n'ont pas à passer l'examen d'exemption. Selon le mode de prestation de programmes choisi, les élèves qui les réussissent obtiendront l'attestation du MTFDC lorsqu'elles ou ils les complèteront ou par après, jusqu'à concurrence de deux ans après, sujet à l'obtention de leur CAE.

Les programmes diffèrent en fonction de leur emplacement, de leur mode de prestation et de la clientèle cible – élèves PAJO vs élèves du principal groupe cible (PGC).

DRC – Formation en apprentissage de niveau 1 en milieu scolaire

Mode de prestation	PAJO ou PGC?	Qui enseigne quoi?	CAE?	Financement pour l'enseignement en milieu scolaire	Niveau 1 reconnu par le MTFDC?	Montants repères du conseil	Montants repères du collège
Enseignant du secondaire avec supervision par le collège (AFA)*	Les deux	Enseignant du secondaire (ES) – curriculum de l'Ontario et cursus du niveau 1	Non	Non	Plus tard – CAE en place – max. de 2 ans après réussite	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ / élève. Visite(s) au collège recommandées. Transport pour visites au collège remboursé par l'IJECT	Coordination, réunions et supervision par le collège : 233,00\$ / élève
Enseignement en équipe dans une école secondaire	Les deux	ES – curriculum de l'Ontario Instructeur du collège (IC) – cursus de niveau 1 du collège	Non	Non	Plus tard – CAE en place – max. de 2 ans après réussite	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ / élève. Visite(s) au collège de mise. Transport pour visites au collège remboursé par l'IJECT	Coordination et réunions : 100 \$ / élève. Instruction @ 95,00\$ / heure pour formation en apprentissage en milieu scolaire Transport de l'instructeur remboursé par l'IJECT
							Coordination, réunions et services additionnels : 175,00\$ / élève
Enseignement en équipe dans un collège	PAJO	ES – curriculum de l'Ontario IC – cursus de niveau 1 du collège	Oui	Oui - MTFDC	Lorsque le cours est complété avec succès	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ / élève. Transport des élèves remboursé par l'IJECT	Coordination, réunions et services additionnels : 175,00\$ / élève

*Supervision par le collège AFA : Le collège signe le protocole attestant la prestation d'un apprentissage de niveau 1 par une école secondaire et « confirme que les installations, les qualifications du membre du personnel enseignant de l'école secondaire et les ressources fournies par l'école secondaire sont acceptables et appropriées pour la formation en apprentissage de niveau 1 ». – document de politique #2.1.5. À noter : Le collège signe le formulaire attestant avoir l'approbation d'agence de formation par l'apprentissage pour le métier en question.

Mode de prestation	PAJO ou PGC?	Qui enseigne quoi?	CAE?	Financement pour l'enseignement en milieu scolaire	Niveau 1 reconnu par MTFDC?	Montants repères du conseil	Montants repères du collège
Enseignement en équipe dans un collège	PGC	ES – curriculum de l'Ontario IC – cursus de niveau 1 du collège	Non	Oui - IJECT	Plus tard – CAE en place – max. de 2 ans après réussite	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ / élève. Transport des élèves remboursé par l'IJECT	Coordination, réunions et services additionnels : 175,00\$ / élève
Cours collégial offert dans un collège	PAJO	IC – cursus de niveau 1 du collège Ens. DRC du sec. offre appui	Oui	Oui - MTFDC	Lorsque complété avec succès	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ / élève. Transport des élèves remboursé par l'IJECT	Coordination, réunions et services additionnels : 175,00\$ / élève
Cours collégial offert dans un collège	PGC	IC – cursus de niveau 1 du collège Ens. DRC du sec. offre appui	Non	Oui - IJECT	Plus tard – CAE en place – max. de 2 ans après réussite	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ / élève. Transport des élèves remboursé par l'IJECT	Coordination, réunions et services additionnels : 175,00\$ / élève
Cours collégial offert dans une école secondaire	Les deux	IC – cursus de niveau 1 du collège Ens. DRC du sec. offre appui	Non	Non	Plus tard – CAE en place – max. de 2 ans après réussite	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400,00\$ / élève.	Coordination, réunions : 100,00 \$ / élève. Instruction @ 95,00\$ / heure pour formation en apprentissage en milieu scolaire Transport de l'instructeur remboursé par l'IJECT

L'achat de places par le MTFDC couvre les installations, le corps professoral, le matériel et l'administration; le versement est effectué directement au collège. L'achat de places par l'IJECT couvre les mêmes domaines mais est versé aux équipes de planification régionales (EPR) qui remboursent le collège.

Uniquement pour l'achat de places du MTFDC, les élèves doivent avoir un CAE. Le bureau local du MTFDC crée une classe dans le Système d'information d'Emploi Ontario – apprentissage (SIEO-APPR) et les résultats sont consignés par le collège. Pour tous les autres modèles de prestation les élèves doivent présenter les résultats du collège au MTFDC lorsqu'elles ou ils obtiennent un CAE.

Demandes de financement de la catégorie 'Divers'

Notez que les dépenses relatives aux fournitures et aux manuels sont incluses dans les montants repères. Si ces sommes ne couvrent pas les coûts réels, il est possible de faire demande pour du financement additionnel dans la section 'Divers' de la proposition.

- Les demandes de soutiens pour les élèves handicapés (p.ex., interprète en langage des signes, version d'un manuel en Braille) si le conseil ou le collège ne peut pas assumer le coût
- Financement limité pour le matériel de sécurité personnelle (lunettes, bottes, protection auditive, uniformes) lorsque requis dans l'aire d'instruction